

Alors que faire ?

Table ronde: partie conclusive

avec la participation de Dre. Dayer, Mmes Gerber et Golay, MM Kuhn et Perret et animée par Kim Carrasco, chef de projet à REL'IER

Le thème du harcèlement est particulièrement d'actualité et revient très régulièrement dans les médias. Pourtant, ce n'est pas un phénomène nouveau car la majorité des participants à la Journée de réflexion reconnaît avoir déjà été harcelée ou témoin d'une situation de harcèlement.

Ce qui a changé est le fait que cette problématique est visible et que la tolérance a diminué face à ces comportements. Il s'agit alors d'évaluer la problématique à sa juste mesure et déterminer les limites de ce qui est toléré ou non.

En conclusion, afin d'améliorer la prévention contre le harcèlement, et quel que soit son contexte

(école, rue, travail, réseaux sociaux ou autres), les pistes d'action à retenir sont les suivantes :

- Travailler ensemble : professionnel-le-s, politiques, etc.
 - Dans la durabilité : mieux vaut des plans d'action politique sur le long-terme que des actions ponctuelles désordonnées; s'il faut répondre au cas par cas aux situations spécifiques, des actions uniques ne peuvent améliorer durablement la situation.
 - Communiquer : parler du harcèlement et non le taire, il faut rendre compte de la problématique pour aider chacun à comprendre, à en saisir la réalité et à percevoir son propre rôle.
- Aider à la prise de conscience par des messages clairs et cohérents, ainsi qu'un soutien des hiérarchies et une formation ad hoc des acteurs concernés.
 - Travailler sur la construction d'outils et de protocoles.;
 - Former ou sensibiliser les professionnels en contact avec des personnes sujettes au harcèlement, ex. forces de sécurité, le personnel scolaire, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales en lien avec la jeunesse, les employeurs, et le personnel des administrations.
 - Faire connaître les solutions et les ressources à disposition.

